

RBC Banque Royale®



## GUIDE DES AVANTAGES

Carte Visa\* Platine Voyages<sup>MC</sup> RBC Banque Royale®

Découvrez  
un monde de  
primes-voyages.

VOYAGES<sup>MC</sup>

# RÉCOMPENSES PRESTIGE

## EXCLUSIVITÉ



# UTILISEZ VOTRE NOUVELLE CARTE DE CRÉDIT JUDICIEUSEMENT

## Gérez votre crédit

- Effectuez toujours au moins le paiement minimum requis avant la date d'échéance, et ce, chaque mois.
- Si vous doublez le montant de votre paiement, cela ne signifie pas que vous n'aurez pas à effectuer votre paiement minimum le mois suivant.
- Inscrivez-vous au service Paiement automatique afin de ne jamais rater un paiement mensuel à votre compte Visa RBC – le paiement minimum ou le remboursement de la totalité de votre solde sera ainsi effectué automatiquement.

## Établissez un budget et soyez prévoyant

- Retracez vos dépenses à l'aide de votre relevé mensuel Visa. Pour les dépenses quotidiennes, mettez de côté un montant d'argent préétabli.
- Planifiez vos dépenses importantes à l'avance soit en économisant, soit en établissant un calendrier de remboursement.
- Prévoyez mettre de côté l'équivalent de trois mois de salaire pour les cas d'urgence. Vous pouvez commencer par 100 \$ par mois.

## Réduisez vos frais d'intérêts

- Si vous avez plus d'une carte de crédit, remboursez d'abord le solde de celle dont le taux d'intérêt est le plus élevé.
- Envisagez de transférer vos soldes à taux d'intérêt annuel élevé (ex. : cartes de crédit de grands magasins) à un produit à taux d'intérêt plus faible tel qu'un prêt ou une marge de crédit.
- Profitez des offres spéciales de taux d'intérêt annuels sur les transferts de soldes et portez attention à la date d'expiration de l'offre.

## Détachez cette carte pour conserver ces renseignements importants

### NUMÉROS VISA\* IMPORTANTS

#### Service à la clientèle, en tout temps

Demandes de renseignements sur le compte  
Demande de nouvelle carte Visa  
Demandes de renseignements sur la limite de crédit  
Carte endommagée  
Ajout de cotitulaires

Canada/É.-U. :  
**1-800 ROYAL® 1-2** (1 800 769-2512)

À l'extérieur du Canada et des États-Unis<sup>1</sup> :  
(Code de pays)<sup>▲</sup> + **800 ROYAL 523**  
(800 769-25523)  
Appel à frais virés : 416 974-7780

#### Carte perdue ou volée, en tout temps

Canada/É.-U. :  
**1-800 ROYAL 1-2** (1 800 769-2512)

À l'extérieur du Canada et des États-Unis<sup>1</sup> :  
(Code de pays)<sup>▲</sup> + **800 ROYAL 523**  
(800 769-25523)  
Appel à frais virés : 514 392-9167

### NUMÉROS VISA\* IMPORTANTS

#### Service à la clientèle, en tout temps

Demandes de renseignements sur le compte  
Demande de nouvelle carte Visa  
Demandes de renseignements sur la limite de crédit  
Carte endommagée  
Ajout de cotitulaires

Canada/É.-U. :  
**1-800 ROYAL® 1-2** (1 800 769-2512)

À l'extérieur du Canada et des États-Unis<sup>1</sup> :  
(Code de pays)<sup>▲</sup> + **800 ROYAL 523**  
(800 769-25523)  
Appel à frais virés : 416 974-7780

#### Carte perdue ou volée, en tout temps

Canada/É.-U. :  
**1-800 ROYAL 1-2** (1 800 769-2512)

À l'extérieur du Canada et des États-Unis<sup>1</sup> :  
(Code de pays)<sup>▲</sup> + **800 ROYAL 523**  
(800 769-25523)  
Appel à frais virés : 514 392-9167

- Ⓜ Marques déposées de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada.
  - MC Marque de commerce de la Banque Royale du Canada.
  - \* Marques déposées de Visa International Service Association, utilisées sous licence.
  - Ⓜ1 Marque déposée d'Interac Inc., utilisée sous licence.
  - Ⓜ2 Alerte crédit est une marque déposée d'Intersections, Inc., utilisée sous licence par Carlson Marketing Canada Ltée. Les services Alerte crédit sont fournis par Intersections, Inc. et Carlson Marketing Canada Ltée; ces sociétés, et non la Banque Royale du Canada, sont responsables de ce programme.
  - ◆ Marques déposées de Thrifty, Inc., utilisées sous licence.
  - ▲ Toutes les marques et marques de commerce sont la propriété de leurs propriétaires respectifs et sont utilisées sous licence, le cas échéant.
  - ∞ Sous réserve de disponibilité. Certaines restrictions s'appliquent.
  - ¥ Les billets obtenus à titre de primes-voyages sont émis pour des vols en classe économique seulement, et l'échange commence à partir de 15 000 points pour un vol court-courrier. Le voyageur est responsable de toutes les taxes, de tous les frais et de tous les suppléments. Pour connaître tous les détails, notamment sur la marche à suivre pour échanger vos points contre des billets d'avion en classe affaires, visitez le [www.rbcbanqueroyale.com/cartes/rbcrecompenses/avion\\_booking](http://www.rbcbanqueroyale.com/cartes/rbcrecompenses/avion_booking).
  - ~ Les points RBC Récompenses sont accordés sur les achats seulement; on ne peut obtenir de points sur les avances de fonds (y compris les chèques Visa et les transferts de solde), les intérêts ou les frais, et les crédits de retour ou d'ajustement réduiront ou annuleront les points accumulés grâce aux montants portés à votre compte à l'origine.
  - ‡ Vous pouvez convertir vos points RBC Récompenses en milles de récompense British Airways (BA). Une fois que des points RBC Récompenses ont été convertis en milles du programme Executive Club de British Airways, ils doivent rester dans ce programme et ne peuvent plus être reconvertis en points RBC Récompenses. Minimum de 10 000 points RBC Récompenses par conversion. Le nom du compte de milles BA doit être le même que celui du compte Visa Platine Voyages RBC. Une fois que les points RBC Récompenses ont été convertis en milles BA, ils sont assujettis aux conditions complètes du programme Executive Club de British Airways, y compris, sans s'y limiter, les conditions relatives à la réservation de billets d'avion, à la disponibilité des sièges et aux périodes de restrictions. Visitez le [www.ba.com](http://www.ba.com) pour connaître les conditions complètes du programme.
  - ‡ Vos points seront annulés s'ils ne sont pas utilisés dans les 90 jours suivant l'arrêt du programme ou après que vous avez volontairement fermé votre compte Visa. Pour connaître tous les détails, veuillez consulter les conditions du programme RBC Récompenses au [www.rbcrecompenses.com](http://www.rbcrecompenses.com).
  - £ Les points RBC Récompenses supplémentaires ne sont accordés que sur les achats effectués dans les succursales CWT participantes du Canada, en plus des points RBC Récompenses obtenus pour chaque dollar d'achats effectués à l'aide de votre carte Visa. Les points supplémentaires ne sont pas accordés sur les taxes, frais de service, suppléments et achats effectués au titre d'ententes d'entreprise avec CWT ou lors de réservations auprès de fournisseurs non privilégiés. Le programme CWT est administré et maintenu par CWT. Toutes les conditions et restrictions applicables au programme sont établies par CWT. Certaines conditions s'appliquent. Pour connaître tous les détails, visitez le [www.rbcrecompenses.com/accumuler](http://www.rbcrecompenses.com/accumuler).
  - ^ Les points RBC Récompenses supplémentaires ne sont accordés que sur les achats effectués dans les restaurants participants, en plus des points RBC Récompenses obtenus pour chaque dollar d'achats effectués à l'aide de votre carte Visa. Le programme Primes-Restaurant RBC Récompenses (« Primes-Restaurant ») est administré et régi par Rewards Network Canada LP (« Rewards Network »). Toutes les conditions et restrictions applicables au programme Primes-Restaurant ainsi qu'à tous les restaurants participants sont établies par Rewards Network. Certaines conditions s'appliquent. Pour connaître tous les détails, visitez le [www.rbcrecompenses.rewardsnetwork.com](http://www.rbcrecompenses.rewardsnetwork.com).
  - ^^ Les points RBC Récompenses supplémentaires ne sont accordés que sur les achats effectués dans les succursales du Canada, en plus des points RBC Récompenses obtenus pour chaque dollar d'achats effectués à l'aide de votre carte Visa. Un achat admissible est une location unique pour un minimum de un (1) jour et un maximum de vingt-huit (28) jours, effectuée au tarif général, au tarif d'entreprise, au tarif gouvernemental ou au tarif d'agent de voyages. Le programme Thrifty Location d'autos est administré et régi par Dollar Thrifty Automotive Group (« DTAG ») Canada Inc. Toutes les conditions et restrictions applicables au programme sont établies par DTAG. Certaines restrictions et exceptions s'appliquent. Pour obtenir des précisions, composez le 1 800 THRIFTY ou visitez le [www.rbcbanqueroyale.com/cartes/rbcrecompenses/earning\\_earn\\_by\\_renting](http://www.rbcbanqueroyale.com/cartes/rbcrecompenses/earning_earn_by_renting).
  - † Illustrations seulement.
  - ◇ Le voyageur est responsable de toutes les taxes, de tous les frais et de tous les suppléments.
  - ‡ Les avances de fonds, y compris les chèques Visa, sont assujetties au taux d'intérêt annuel applicable à votre compte, tel qu'indiqué sur votre relevé Visa, à compter du jour de leur inscription jusqu'au règlement intégral du solde. Des frais liés aux avances de fonds s'appliquent. Veuillez consulter votre Convention régissant l'utilisation de la carte Visa RBC Banque Royale pour connaître tous les frais applicables.
  - § Pour connaître tous les renseignements sur les protections et les limites de la Garantie de sécurité RBC Banque en direct, veuillez lire la Convention d'accès électronique dans Banque en direct au [www.rbcbanqueroyale.com/endirect/rbcbanqueendirect](http://www.rbcbanqueroyale.com/endirect/rbcbanqueendirect). Cette garantie est fournie par la Banque Royale du Canada pour son service Banque en direct.
1. Couverture souscrite par Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.
  2. Couverture souscrite par la Compagnie d'assurance générale RBC.
  3. Couverture souscrite par la Compagnie d'assurance RBC du Canada.
  4. Couverture souscrite au Québec par la Compagnie d'assurance générale RBC et par la Compagnie d'assurance RBC du Canada dans le reste du Canada.
  5. Tous les hôtels et chaînes hôtelières ne sont pas membres du programme RBC Récompenses.
  6. Assistance aux Assurés Inc. et la Banque Royale du Canada déclinent toute responsabilité quant aux services rendus par toute personne ou entreprise mise à votre disposition pour vous aider.
  7. Tous les services d'appels interurbains du programme Parlez rabais sont fournis par CDTEL Inc. CDTEL Inc. est le revendeur qui facture et fournit les services pour le programme d'appels interurbains Parlez rabais et des représentants de CDTEL Inc. s'occupent du service à la clientèle et du service d'abonnement associés au numéro sans frais 1-888 Talk & Save. Cityfone est le revendeur qui facture et fournit les services sans fil du programme sans fil Parlez rabais et un représentant de Cityfone s'occupe du service à la clientèle et du service d'abonnement pour les services sans fil associés au numéro sans frais 1-888 Talk & Save. Cette société, et non la Banque Royale du Canada, est responsable de ce programme.
  8. Les avantages de Protection-Solde sont assujettis à certaines limites. Ce programme d'assurance-crédit collective est souscrit par les succursales canadiennes de American Bankers Life Assurance Company of Florida et American Bankers Insurance Company of Florida. Le programme est assujéti à des conditions, à des exclusions et à des restrictions quant à l'admissibilité. Pour en savoir plus, veuillez vous reporter au certificat d'assurance.
- Les assurances sont offertes aux résidents canadiens seulement. Toute assurance est assujéti à des restrictions et à des exclusions. Pour plus de détails sur la couverture offerte par votre carte Visa RBC, veuillez vous reporter au certificat d'assurance ci-joint.
- Pour connaître toutes les conditions du programme RBC Récompenses, veuillez visiter le [www.rbcrecompenses.com](http://www.rbcrecompenses.com).

# UTILISEZ VOTRE NOUVELLE CARTE DE CRÉDIT JUDICIEUSEMENT

## Sachez en quoi consiste votre couverture d'assurance

- Portez vos achats d'appareils électroniques ou électroménagers à votre carte de crédit Visa RBC. L'assurance Couverture-achat et garantie allongée, comprise avec la couverture de votre carte, pourrait prolonger votre garantie et protéger vos achats en cas de vol, de perte ou de dommages.
- Avant de voyager, familiarisez-vous avec la couverture d'assurance offerte avec votre carte et conservez tout reçu dont vous pourriez avoir besoin si vous faites une réclamation.
- Avant de faire l'acquisition d'une couverture supplémentaire, assurez-vous que votre carte Visa RBC ne vous offre pas déjà la couverture d'assurance nécessaire.

## Tirez pleinement profit de votre carte Visa RBC Récompenses

- Utilisez votre carte RBC Récompenses pour accumuler des points sur tous vos achats<sup>†</sup>.
- Gagnez du temps en établissant des paiements préautorisés à votre carte Visa RBC pour vos dépenses mensuelles récurrentes telles que vos factures de services publics – vous accumulerez ainsi des points RBC Récompenses.

## Soyez vigilant!

- Ne communiquez jamais votre numéro de carte de crédit ou vos renseignements bancaires par téléphone ou par courriel, à moins d'être absolument certain que vous faites affaire avec une entreprise en laquelle vous pouvez avoir pleinement confiance.
- Méfiez-vous des institutions qui vous proposent de redresser votre historique de crédit moyennant certains frais. Si ça semble trop beau pour être vrai, ce l'est probablement.
- Conservez en lieu sûr une liste de vos renseignements de carte de crédit, y compris votre numéro de compte et la date d'expiration, afin de pouvoir vous y reporter advenant la perte ou le vol de votre carte.
- Déchirez toujours vos relevés Visa en petits morceaux avant de vous en débarrasser.

## Détachez cette carte pour conserver ces renseignements importants

### Assistance aux voyageurs et aux assurés

Assistance aux Assurés Inc.  
Réclamations  
Renseignements sur la couverture d'assurance  
Assistance pour les services de voyage et les assurances

Canada/É.-U. : 1 800 533-2778

À l'extérieur du Canada ou des États-Unis :  
Appel à frais virés : 905 816-2581

### Demandes par téléimprimeur

ATS/téléimprimeur : 1-800 ROYAL® 1-8  
(1 800 769-2518)

† Accessible depuis les pays participants.

▲ Le code d'accès international (ou code de pays) peut être fourni par le téléphoniste ou se trouver dans un annuaire local.

© Marques déposées de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada.

\* Marque déposée de Visa International Service Association, utilisée sous licence.

### Assistance aux voyageurs et aux assurés

Assistance aux Assurés Inc.  
Réclamations  
Renseignements sur la couverture d'assurance  
Assistance pour les services de voyage et les assurances

Canada/É.-U. : 1 800 533-2778

À l'extérieur du Canada ou des États-Unis :  
Appel à frais virés : 905 816-2581

### Demandes par téléimprimeur

ATS/téléimprimeur : 1-800 ROYAL® 1-8  
(1 800 769-2518)

† Accessible depuis les pays participants.

▲ Le code d'accès international (ou code de pays) peut être fourni par le téléphoniste ou se trouver dans un annuaire local.

© Marques déposées de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada.

\* Marque déposée de Visa International Service Association, utilisée sous licence.

# Information importante

## Service à la clientèle Visa RBC Banque Royale

Demandes de cartes et information

Canada/É.-U. : 1-800 ROYAL® 1-2 (1 800 769-2512)

À l'extérieur du Canada/É.-U. : 416 974-7780 (appel à frais virés)

Cartes perdues ou volées, en tout temps

Canada/É.-U. : 1-800 ROYAL 1-2 (1 800 769-2512)

Appels internationaux: (Code de pays) 800 ROYAL 5 2 3

(Code de pays) (800 769-25523)

514 392-9167 (appel à frais virés)

Si vous préférez ne pas avoir accès par téléphone à l'information sur votre compte, veuillez composer le 1-800 ROYAL 1-2 (1 800 769-2512) pour désactiver ce service.

## Assistance aux Assurés Inc.

Pour obtenir de l'aide sur les services de voyage ou les assurances mentionnés dans le présent guide :

Canada/É.-U. : 1 800 533-2778

À l'extérieur du Canada/É.-U. : 905 816-2581 (appel à frais virés)

ATS/téléimprimeur : 1-800 ROYAL 1-8 (1 800 769-2518)

## RBC Récompenses

Pour échanger vos points RBC Récompenses contre des primes-voyages,

Composez le 1 877 636-2870

*Lundi au vendredi, 8 h à 21 h (HE)*

*Samedi, 8 h à 17 h (HE)*

Pour échanger vos points RBC Récompenses contre des récompenses autres que des primes-voyages,

Échangez vos points en ligne au [www.rbcreecompenses.com](http://www.rbcreecompenses.com)

Composez le 1-800 ROYAL 1-2 (1 800 769-2512)

*Lundi au vendredi, 7 h à 1 h (HE)*

*Samedi et dimanche, 7 h à 23 h (HE)*

Pour obtenir des exemplaires additionnels de votre carte où figurent les numéros Visa importants à conserver dans votre portefeuille, visitez le :

[www.rbcbanqueroyale.com/cartes/cartedeportefeuille](http://www.rbcbanqueroyale.com/cartes/cartedeportefeuille).